



PREFET DE L'AIN

PREPARER VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

COMMUNES DE MOINS DE 1 000 HABITANTS

**Votre candidature devra comporter les pièces ci-dessous
présentée dans l'ordre suivant :**

- 1) Si vous mandatez une personne pour déposer votre candidature :
 - la pièce d'identité du déposant
 - mandat
 - *le mandat isolé* candidature individuelle
 - *le mandat candidatures groupées*

- 2) **Formulaire CERFA n° 14996*03 de déclaration de candidature à compléter par chaque candidat**

- 3) une photocopie d'un justificatif d'identité du candidat

- 4) *Pièces justifiant l'attache avec la commune* (attestation d'inscription sur une liste électorale et éventuellement justificatif de l'attache fiscale avec la commune)

- 5) Si vous êtes ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne autre que la France : *déclaration certifiant que vous n'êtes pas déchu du droit d'éligibilité dans l'Etat dont vous avez la nationalité* (la nationalité devra être portée sur la déclaration)

Rappel : le candidat appose à la suite de sa signature la mention manuscrite :

« la présente signature marque mon consentement à me porter candidat à l'élection municipale »